



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 22 avril 2016

### Loi sur les produits du tabac – un désastre

### La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique s'oppose à une loi moderne sur les produits du tabac visant à protéger les enfants et les jeunes.

C'est avec consternation que l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac constate qu'un coup sévère a été porté aujourd'hui en Suisse à la protection des enfants et des jeunes vis-à-vis des produits du tabac. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) veut renvoyer la nouvelle loi au Conseil fédéral, avec mission de jeter par-dessus bord toutes les mesures nouvellement proposées pour la protection des enfants et des jeunes dont l'efficacité est avérée.

Des propositions raisonnables pour limiter la publicité dans les journaux et par affiches doivent notamment ne plus figurer dans le nouveau projet. Il est demandé au Conseil fédéral d'élaborer un nouveau projet ne fixant presque aucune limite à la publicité pour le tabac et au sponsoring: la protection des jeunes est pratiquement réduite à une seule mesure (âge minimum de 18 ans). En même temps, le snus et les cigarettes électroniques contenant de la nicotine seraient autorisés sans restriction sur le marché suisse.

Par cette décision, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats s'oppose aux recommandations du corps médical, des spécialistes de la santé, de la prévention, de la jeunesse et de l'éducation, ainsi qu'à la majorité de la population. L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac et la centaine d'organisations qui la soutiennent prient instamment le Conseil des Etats de rejeter cette demande de sa commission.

Hier, l'Allemagne a été le dernier pays de l'UE à décider d'interdire à l'avenir la publicité pour le tabac non seulement dans la presse papier, ce qui est déjà acquis, mais aussi sur des affiches ou dans les cinémas.

### Contacts médias:

Association suisse pour la prévention du tabagisme:

Thomas Beutler, collaborateur scientifique +41 31 599 10 20, [info@at-schweiz.ch](mailto:info@at-schweiz.ch)

Addiction Suisse:

Corine Kibora, porte-parole, +41 79 730 60 75, [ckibora@addictionsuisse.ch](mailto:ckibora@addictionsuisse.ch)

Ligue pulmonaire suisse:

Grégoire Vittoz, porte-parole, +41 21 623 38 85, [gregoire.vittoz@lpvd.ch](mailto:gregoire.vittoz@lpvd.ch)

Ligue suisse contre le cancer:

Flavia Nicolai, cheffe de la communication, +41 31 389 94 13, [flavia.nicolai@krebssliga.ch](mailto:flavia.nicolai@krebssliga.ch)